

LA PRESSE EN REVUE...



MARDI 4 NOVEMBRE 2014

SOMMAIRE

- 1) La justice sociale de la gauche
- 2) La folie des hommes...
- 3) Le barrage de...
- 4) Il et blessé
- 5) Manipulation
- 6) Les plafonds
- 7) Le désinvolté Valls...



Gérard Diez La Presse en Revue

I) La gauche et la justice sociale, par Alain Lefrais



Je suis un peu surpris et quelque peu déçu de la réaction d'une partie de la presse – et sans doute de la population – concernant le projet de loi prévoyant la modulation des prestations sociales (allocations familiales) en fonction des revenus.

En quoi est-ce choquant qu'un couple ayant un revenu mensuel de 10.000 € perçoive moins d'allocations qu'un couple gagnant 2.000 € par mois ? L'égalité des prestations n'est pas synonyme de justice sociale. Bien au contraire.

Il faut admettre – et la gauche devrait en convenir une fois pour toutes – que les aides sociales doivent être proportionnées aux revenus. C'est une chose admise dans beaucoup de domaines – à commencer par les impôts – que les contributions distributives sont liées aux revenus des ménages. Alors pourquoi s'offusquer qu'un ministre puisse imaginer une plus juste distribution de l'argent public ? Si l'on veut pérenniser notre système social, il faut le rééquilibrer et le rendre plus juste et non pas plus égalitaire.

On pourrait raisonner de la même façon pour d'autres prestations ; les aides à la rentrée scolaire par exemple n'ont pas le même impact selon le niveau des ressources et l'aide aux familles pourrait être redistribuée différemment.

Toutes ces mesures participeraient d'une vraie politique de gauche, soucieuse des plus démunis, axée sur une solidarité sociale comprise par une grande majorité de la population et source d'économies budgétaires substantielles.

Mais est-ce vraiment la volonté de ce gouvernement, visiblement plus soucieux de maintenir la paix sociale – bien que très précaire – plutôt que d'imposer de vraies réformes au risque de devenir impopulaire – mais peut-on l'être davantage – et de perdre les prochaines élections.

paroledeslecteursdunouvelobs.blogs.nouvelobs.com

Alain Lefrais

LAPRESSEENREVUE.EU

II) En 30 ans, l'Europe a perdu 421 millions d'oiseaux

Par L'Obs avec AFP

Un déclin allant jusqu'à 90% a été enregistré chez des espèces aussi communes que la perdrix grise, l'alouette des champs, le moineau et l'étourneau.



Cette disparition alarmante de la faune ornithologique est liée aux méthodes modernes d'agriculture et à la disparition de l'habitat. Photo d'illustration. (CHRISTIAN CHARISIUS / DPA / AFP)

L'Europe abrite 421 millions d'oiseaux de moins qu'il y a 30 ans et la gestion actuelle de l'environnement apparaît incapable d'enrayer l'hécatombe de nombreuses espèces récemment encore communes, révèle une étude publiée lundi 3 novembre par le journal scientifique "Ecology Letters".

Cette disparition alarmante de la faune ornithologique européenne est liée aux méthodes modernes d'agriculture et à la disparition de l'habitat. "C'est un avertissement qui vaut pour toute la faune européenne. La manière dont nous gérons l'environnement est insoutenable pour nos espèces les plus communes", explique Richard Gregory, de la Société royale pour la protection des oiseaux, qui a co-dirigé l'étude.

Un déclin allant jusqu'à 90% a été enregistré chez des espèces aussi communes que la perdrix grise, l'alouette des champs, le moineau et l'étourneau.

Parallèlement, certains espèces rares d'oiseaux ont vu pendant la même période leurs effectifs s'améliorer grâce à des mesures de conservation, selon l'étude.

Les scientifiques, qui recommandent l'application rapide de nouveaux schémas agricoles et la mise en place de zones vertes en milieu urbain, ont analysé les données sur 144 espèces d'oiseaux de 25 pays européens, collectées en général par des observateurs bénévoles.

III) Non, le barrage de Sivens n'alimente pas Montauban en eau

Le Monde.fr Par Samuel Laurent

La mort d'un manifestant opposé à la construction d'une retenue d'eau à Sivens n'en finit pas d'embarrasser le gouvernement. Après avoir soutenu ce projet, porté par les élus locaux du Tarn, ce dernier doit adopter une position complexe, puisqu'il n'a pas le pouvoir d'ordonner l'abandon du barrage.

Lundi 3 novembre, sur Europe 1, Jean-Marie Le Guen, ministre des relations avec le Parlement, a cherché à justifier cette retenue d'eau, expliquant :

« Vous savez que la ville de Montauban a besoin, notamment l'été, de cette retenue d'eau pour pouvoir... boire »

Le ministre ne fait que reprendre un élément déjà avancé par Manuel Valls. Le 29 octobre, sur RTL, ce dernier avait lui aussi assuré :

« Ce type de projet est utile pour les agriculteurs, d'abord, mais aussi pour fournir l'eau aux habitants, par exemple de la ville de Montauban »

Mardi 28 septembre, c'était le porte-parole des députés socialistes, Hugues Fourage, qui abondait dans ce sens : « On a dit que c'était un projet pour l'irrigation mais on a oublié de dire que c'était aussi pour apporter de l'eau à la ville de Montauban. »

Pourquoi c'est faux ?

Le barrage de Sivens est, on le sait, un projet à destination, en priorité, des agriculteurs. Il suffit de relire le rapport d'expertise remis au premier ministre, qui le rappelle dès l'introduction : « Son objet est de permettre la sécurisation de l'irrigation dans un territoire rural où l'agriculture se maintient difficilement, bien qu'il s'agisse de l'activité économique principale. » Le Tescou, cours d'eau sur lequel le barrage doit être construit, est de taille et de débit assez faible, et surtout variable au long de l'année.

Le rapport détaille ensuite l'utilité de cette retenue d'eau : « Compenser les prélèvements d'irrigation effectués en été sur la rivière Tescou, par stockage d'un volume équivalent en période hivernale,

ajusté aux réalités de gestion, et restitué selon les besoins lors de la saison culturale suivante. » Permettre, donc, de « sécuriser l'irrigation les années sèches », où, l'été, le Tescou s'assèche et ne permet plus aux agriculteurs d'y prélever de l'eau.

Le texte détaille le nombre de bénéficiaires supposés du barrage, qui fait débat, et va de 19 à 81 exploitations agricoles selon les comptages. Il ne fait en revanche allusion à la ville de Montauban que quatre fois en 57 pages, dont une seule semble pertinente, et évoque un « objectif d'étiage de 150 litres par seconde à l'entrée de Montauban » (en clair, la valeur de débit moyen du cours d'eau). L'un des objectifs du barrage est en effet d'assurer un débit suffisant au Tescou toute l'année, pour limiter sa pollution. Mais il n'est jamais question, dans aucun document, d'eau potable.

Contactée par LeMonde.fr, la mairie de Montauban, tout en prenant la défense des agriculteurs, a confirmé que le barrage n'avait jamais été prévu pour l'alimenter en eau :

« Non ce barrage n'est pas destiné à alimenter en eau potable la ville de Montauban, qui dispose de deux stations de pompage largement suffisantes sur les rivières du Tarn et de l'Aveyron. »

Car la ville de Montauban ne se fournit pas en eau dans le Tescou. Ce sont deux usines de Veolia qui traitent l'eau, en la puisant dans deux rivières plus importantes : le Tarn et l'Aveyron.

La première usine, qui alimente 40 000 habitants du centre-ville, est située à Planques, environ 3 kilomètres en amont de l'endroit où le Tescou se jette dans le Tarn.

La seconde, l'usine de Fonneuve, récupère l'eau d'une autre rivière, l'Aveyron, qui n'a pas le Tescou pour affluent, mais rejoint lui aussi le Tarn.

Les deux usines produisent entre 12 500 et 18 000 mètres cubes d'eau potable par jour, toute l'année. Soit plus de 5 millions de mètres cubes d'eau par an, près de quatre fois le volume d'eau prévu dans le barrage de Sivens, qui se situe à 36 kilomètres de là.

Bref, l'eau du Tescou n'est pas celle que boivent les 56 500 habitants de Montauban. Et le barrage de Sivens n'a jamais eu pour but de fournir de l'eau potable aux habitants, mais bien de

permettre à des agriculteurs de bénéficier de réserves d'irrigation en été. L'argument d'un projet de barrage destiné aux habitants de la ville paraît donc pour le moins douteux.

Le seul élément qu'on pourrait évoquer serait le fait que 30 % du volume du barrage permettrait en théorie d'assurer un soutien au débit du cours d'eau, ce qui diluerait la pollution de ce dernier. Mais il s'agit ici de bien autre chose que de « fournir de l'eau aux habitants ».



Samuel Laurent
Journaliste au Monde

IV) Barrage de Sivens: Cazeneuve, blessé par des "attaques personnelles", trouve des soutiens à l'UMP

Le HuffPost avec AFP | Par Sara Taleb

Barrage de Sivens : Bernard Cazeneuve fustige... par rtl-fr

http://www.dailymotion.com/video/x2978om_barrage-de-sivens-bernard-cazeneuve-fustige-les-attaques-personnelles-des-ecologistes_news

huffingtonpost.fr

V) Le JDD manipule un sondage au bénéfice de Marine Le Pen



Michaël Hajdenberg
118 contacts
5 éditions
19 billets
17 articles d'édition
253 commentaires
Journaliste à Mediapart
Paris - France

« Marine Le Pen joue la dissolution », et le Journal du Dimanche joue au con. Dans son édition du 2 novembre, l'hebdomadaire consacre ses trois premières pages à la présidente du Front National qu'il présente comme la « première opposante » à François Hollande selon un sondage IFOP.

Pages 12-13

Le Journal du Dimanche

pour investir en toute sécurité
Cahier central

Marine Le Pen joue la dissolution

États-Unis
L'après-Obama a commencé

Économie
Les patrons dans la rue ?

Depardieu-Denisot

La contre-interview

Route du Rhum L'Atlantique, de 19 à 75 ans

Pages 2 à 4

Pages 36-37

Interview exclusive : « Quand il existe une aussi grande fracture entre le peuple et l'exécutif, il n'y a pas d'autre solution »

Sondage Ifop-JDD : pour les Français de droite comme de gauche, elle est la première opposante à François Hollande devant Jean-Luc Mélenchon et Nicolas Sarkozy

La présidente du Front national dans son bureau, à Nanterre, jeudi. (M. ASSASSI/ANSA)

En pages intérieures, même mise en scène. On apprend que « Marine Le Pen est l'adversaire la plus efficace à droite ». Puis en titre d'un 2e article : « La patronne du FN, première adversaire selon les Français ».

Record d'opposants pour chef de l'État impopulaire

« Il n'y a plus de président »

« Avec mon père, d'accord sur l'essentiel »

La patronne du FN, première adversaire selon les Français

SEUL ELU OPPOSANT LE PLUS, DANS LEURS PROPOS ET LEURS ACTES, À FRANÇOIS HOLLANDE

50%
27%
14%
14%
14%
11%
25%
14%
12%
9%

« Quand il y a une telle fracture entre le peuple et l'exécutif, il n'y a pas d'autre solution »

Dans l'article, le matraquage continue : « Marine Le Pen arrive en tête des personnalités politiques de droite incarnant l'opposition à François Hollande ». (...) « Plus surprenant encore, Marine Le Pen domine chez les sympathisants de toutes les grandes familles de droite et du centre (MoDem, UDI, UMP), qui dénie donc le rôle de premier opposant à leurs propres leaders. »

En réalité, cela n'a rien de surprenant. Car ce n'est pas « selon les Français » qu'elle est la première adversaire du pouvoir. Mais selon le Journal du dimanche (JDD). L'hebdomadaire livre en effet une interprétation très particulière de

la réponse apportée par « les Français » (enfin, 1005 Français) à une question qui n'est pas explicitement spécifiée dans le journal.

Seule mention, incomplète, de l'intitulée, en haut de l'infographie imagée : « Ceux qui s'opposent le plus, dans leurs propos et leurs actes, à François Hollande ». L'étude exhaustive, mise en ligne lundi après-midi, est plus nette :

Question : Parmi les personnalités suivantes, laquelle s'oppose le plus selon vous dans ses propos et ses actions à François Hollande ?

	Ensemble des Français (%)	Sympathisants du MoDem (%)	Sympathisants de l'UDI (%)	Sympathisants de l'UMP (%)	Sympathisants du Front National (%)
• Marine Le Pen	60	60	47	59	76
• Nicolas Sarkozy.....	21	17	16	25	11
• Alain Juppé.....	8	10	20	10	3
• François Bayrou.....	4	6	10	1	6
• François Fillon.....	4	5	4	4	1
- Ne se prononcent pas	3	2	3	1	3
TOTAL	100	100	100	100	100

En clair, la question n'est pas : « Selon vous, qui est l'opposant No1 à François Hollande aujourd'hui ? ». Mais « qui s'oppose le plus », bref qui est le plus éloigné du président. Sans surprise, l'extrême-droite s'oppose plus nettement par son discours plus radical, que le centre ou l'UMP.

Et en toute logique, à gauche, à la même question, Jean-Luc Mélenchon arrive en tête. Sauf que Marine Le Pen est jugée par le JDD « la plus efficace à droite », quand Jean-Luc Mélenchon est simplement considéré comme « le plus virulent à gauche ».

« Efficacité » d'un côté. « Virulence » et « véhémence » de l'autre. L'interprétation de la « première opposante », de « l'alternative » sera pourtant reprise sur tous les sites de presse.

- 
Marine Le Pen, première opposante à François Hollande pour 60 ...
 L'Obs - 2 nov. 2014
 60% des Français ont choisi **Marine Le Pen**, 21% Nicolas Sarkozy, 8% Alain Juppé, 4% François Bayrou et François Fillon. Parmi les sympathisants de l'UMP, ils sont 59% à avoir cité **Marine Le Pen**, 25% Nicolas Sarkozy et 10% Alain Juppé. A la même ...
- 
Marine Le Pen : "Il n'y a plus de président"
 metronews - Il y a 22 heures
 Dans une interview au JDD ce dimanche, **Marine Le Pen** tacle justement une nouvelle fois le président de la République. "Il n'a rien fait. Il est resté sur la pente de Nicolas Sarkozy, celle de l'effondrement économique et social du pays". A tel point que la chef ...
- 
Sondage : Marine Le Pen première opposante à François Hollande
 Le Parisien - 1 nov. 2014
 Ce n'est aucunement une surprise et les statistiques le confirment. Selon un sondage IFOP pour Le Journal du Dimanche, une majorité de Français (60%) estime que **Marine Le Pen** est la personnalité qui s'oppose le plus au chef de l'Etat, François Hollande, ...
- 
Marine Le Pen, première opposante de Hollande pour les Français
 Le Point - 2 nov. 2014
 Une majorité de Français (60 %) estime que **Marine Le Pen** est la personnalité qui s'oppose le plus à François Hollande, selon un sondage Ifop pour le Journal du dimanche. À la question, "parmi les personnalités suivantes de droite, laquelle s'oppose le ...
- 
Marine Le Pen, "première opposante" à François Hollande, selon un ...
 La Tribune.fr - 1 nov. 2014
 60 % des sondés voient en **Marine Le Pen** "la première opposante" à François Hollande (Crédits : reuters.com) latribune.fr | 02/11/2014, 7:47 - 237 mots Selon un sondage Ifop cité par le JDD, 60 % des Français estiment que **Marine Le Pen** est la ...
- 
Le Pen opposante numéro 1
 leJDD.fr - 1 nov. 2014
 Jean-Luc Mélenchon fait figure de contestataire numéro un (41%) mais il n'atteint pas les strates de **Marine Le Pen** à droite. Derrière lui, Martine Aubry se détache au sein des socialistes. En revanche, Arnaud Montebourg et Benoît Hamon ne récoltent pas les ...
- 
Sondage : Marine Le Pen, première opposante à François Hollande
 Atlantico.fr - 2 nov. 2014
 Selon un sondage Ifop pour Le Journal du dimanche, à la question, "parmi les personnalités suivantes de droite, laquelle s'oppose le plus, selon vous, dans ses propos et ses actions à François Hollande ?", 60% des sondés ont choisi **Marine Le Pen**, 21% ...

Pour 60% des Français, Le Pen meilleure opposante
 Le Figaro - 2 nov. 2014

L'étude, ainsi tripatouillée, justifie certainement aux yeux de la direction du journal l'interview on ne peut plus complaisante qui l'accompagne. Pas une question dérangeante. Pas une objection. A ce stade, ce n'est plus une opération de dédramatisation. C'en est une de légitimation. Dont les journalistes portent l'entière responsabilité.

JDD Journal du dimanche Marine Le Pen sondage

mediapart.fr

VI) Professions réglementées : le rapport parlementaire préconise l'instauration de tarifs plafonds

Aurelie Abadie / Journaliste



Les avocats - AFP PHOTO / JEAN-SEBASTIEN EVRARD

Le député Richard Ferrand a remis son rapport au ministre de l'Economie Emmanuel Macron. Il propose notamment de revoir les modalités de fixation des tarifs réglementés.

A quelle sauce les professions réglementées vont-elles être mangées ? Alors que pharmaciens, huissiers, notaires et avocats sont vent debout contre la réforme annoncée du secteur, le député missionné par Bercy Richard Ferrand a remis son rapport au ministre de l'Economie lundi midi.

Le député Richard Ferrand m'a remis ce midi son rapport sur les professions réglementées qui a vocation à enrichir la loi pour l'activité et l'égalité des chances économiques que je soumettrai au Parlement en janvier prochain.

Vous pouvez consulter l'intégralité du document sur ce lien :

http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/rapport_professions_reglementees-r-ferrand.pdf

Baptisé "Pour une nouvelle jeunesse", ce rapport parlementaire a vocation à enrichir le projet de loi pour l'activité et l'égalité des chances économiques, qui devrait être soumis au Parlement en janvier prochain, ainsi que le projet de loi santé et la réforme judiciaire portée par la garde des Sceaux.

Le gouvernement a réaffirmé "à raison l'exclusivité des missions de certaines catégories d'actes juridiques ou de délivrance de médicaments", rappelle en préambule le parlementaire. "Pour autant, la lucidité oblige à constater que des rigidités se sont installées et

perdurent depuis des décennies sans que l'intérêt général ne les justifie plus", souligne Richard Ferrand. Des rentes et des monopoles attaqués par le précédent ministre de l'Economie Arnaud Montebourg.

Dans un esprit égalitaire, le député préconise notamment de supprimer le droit de présentation aux offices ministériels et publics et d'instaurer un accès par voie de concours. Il plaide également pour la création d'un nombre significatif d'offices et de charges publics afin de "renforcer le maillage territorial" et de "permettre l'accès aux jeunes et aux salariés à un exercice indépendant". Le rapport recommande en outre de confier la décision concernant le nombre d'offices à une instance indépendante afin de "rompre avec une forme de cogestion inadaptée".

Révision quinquennale des tarifs réglementés

Surtout, le rapport recommande de s'attaquer au modèle économique des professions réglementées, principale crainte du secteur. "Des angoisses" que dit comprendre le député, tout en pointant "des archaïsmes" qu'il convient de réformer. Dans la lignée du rapport de l'Inspection Générale des Finances daté de mars 2013 et rendu public en septembre 2014, le parlementaire propose de revoir les tarifs réglementés tous les cinq ans.

Dénonçant l' "opacité" du système actuel, le parlementaire estime nécessaire de clarifier la tarification du secteur et prône à cet égard la transparence. Il préconise de revoir de fond en comble "la structure et les modalités de fixation des tarifs réglementés" en instaurant "des tarifs plafonds" et "tenant compte des coûts du service rendu". Le député recommande également de conférer à l'Autorité de la Concurrence la capacité de donner un avis sur ces tarifs.

Il préconise, par ailleurs, de permettre l'ouverture du capital des sociétés d'exercice libéral, une mesure fortement contestée par le secteur. Enfin, le rapport parlementaire recommande d'assouplir les conditions de vente en ligne de médicaments. La vente de médicaments sans ordonnance dans les grandes surfaces, comme le réclamait le groupe Leclerc, restera interdite, a en revanche annoncé Emmanuel Macron .

Ci-dessous l'intégralité du rapport du député Richard Ferrand

LAPRESSEENREVUE.EU

Convictions politiques: autant de Français "à gauche" qu'"à droite"



Les convictions politiques des Français restent très partagées, 28% d'entre eux se situant "à gauche", 28% "à droite" et 14% "au centre", quand 30% ne se positionnent pas sur l'échiquier politique ou ne se prononcent pas, selon un sondage

© Franck Fife

Les convictions politiques des Français restent très partagées, 28% d'entre eux se situant "à gauche", 28% "à droite" et 14% "au centre", quand 30% ne se...

Les convictions politiques des Français restent très partagées, 28% d'entre eux se situant "à gauche", 28% "à droite" et 14% "au centre", quand 30% ne se positionnent pas sur l'échiquier politique ou ne se prononcent pas, selon un sondage publié lundi.

A la question: "Vous personnellement, diriez-vous que vous vous situez...?", les quelque mille personnes interrogées répondent à 24% "à gauche" et à 4% "très à gauche". 14% placent le curseur "au centre", 19% "à droite" et 9% "très à droite", selon un sondage CSA pour Atlantico.

Chez les citoyens "très à gauche", l'adjectif "révolutionnaire" l'emporte à 89% contre celui de "réformiste", alors que pour ceux s'identifiant comme "très à droite", la proposition "répression de la délinquance" est plébiscitée à 72%.

Sondage réalisé par internet du 27 au 30 octobre 2014, à partir d'un échantillon de 986 personnes composé avec la méthode des quotas.

publicsenat.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

VII) La « désinvolture coupable et scandaleuse » de Manuel Valls



AFP

Une semaine après la mort de Rémi Fraisse, militant écologiste touché par une grenade lancée par des gendarmes, le premier ministre a pris le risque de jouer la carte du grand silence puis du superflic. Une posture rigide et incompréhensible vivement critiquée par le PCF, EELV et certains au PS.

«Indécent», «irresponsable», «hypocrite», «choquant». Depuis quelques jours, les critiques pleuvent sur la gestion par le gouvernement et en particulier par le premier ministre, Manuel Valls, de la mort d'un jeune manifestant de vingt et un ans sur le site du barrage contesté de Sivens (Tarn), survenue dans la nuit du samedi 25 octobre. Il y a d'abord eu le silence assourdissant d'un gouvernement qui s'était pourtant empressé, quelques jours avant, de rendre un hommage vibrant à Christophe de Margerie, PDG de Total, comme le remarque sur son blog Jean-Luc Mélenchon qui, par ailleurs, a très tôt réclamé, avec le Parti de gauche, la démission pure et simple de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur. Et, de ce côté-ci, il aura fallu attendre trois longs jours après le décès de Rémi Fraisse, membre pacifiste de l'association

France Nature Environnement, pour entendre Manuel Valls. «Je n'accepte pas et je n'accepterai pas les mises en cause, les accusations qui ont été portées en dehors de l'Hémicycle à l'encontre du ministre de l'Intérieur.» Et de défendre, sans un mot pour la famille du jeune militant, «l'action des policiers et des gendarmes», appelant à «la décence et la tempérance». C'est exactement ce qu'on pourrait lui retourner. Pourquoi, monsieur le Premier ministre, ne pas avoir demandé très vite la transparence sur les causes de la mort de Rémi Fraisse ? Les premières analyses du sac à dos que portait le jeune homme confirment la thèse d'un décès causé par une grenade offensive des gendarmes. Pourquoi Valls a-t-il préféré mettre les projecteurs sur les quelques centaines de personnes qui ont violemment manifesté à Gaillac, à Paris, puis à Nantes et Toulouse, plutôt que de louer la tempérance des militants de Sivens et des parents de Rémi Fraisse appelant au calme et au recueillement ? «Certains voulaient en découdre avec la police et le gouvernement n'a pas hésité à s'en saisir pour condamner sans faire de différences avec les résistants pacifiques au barrage de Sivens», estime Roland Foissac, vice-président PCF du conseil général du Tarn. À

Europe Écologie-les Verts, si la condamnation de ces violences et des individus qui les commettent est une évidence, «il ne faut pas perdre de vue non plus la gestion lamentable de cette affaire dès le début, car, trois semaines avant, nous alertions le gouvernement sur la montée de la violence. Les casseurs sont bien utiles pour cacher l'essentiel», s'insurge Sandrine Rousseau, porte-parole d'EELV. Pour elle, ce drame aurait dû être évité. Elle se dit «outrée» de l'attitude du gouvernement depuis une semaine. «Qu'il n'y ait pas eu de réaction de Matignon à l'annonce de la mort de Rémi est profondément choquant. C'est une désinvolture coupable et scandaleuse.» Au Parti socialiste, peu nombreuses sont les voix qui ont critiqué ouvertement la posture gouvernementale. Certains, comme Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du PS, ont exprimé leur tristesse. Delphine Batho, ancienne ministre de l'Écologie et députée PS des Deux-Sèvres, a demandé l'arrêt des travaux du barrage et s'est dite «bouleversée» qu'un jeune manifestant pour l'écologie puisse trouver ainsi la mort, tout en condamnant «les agissements de groupes ultraviolents». Au-delà de l'affaire de Sivens, Roland Foissac, vice-président PCF du conseil général du Tarn, voit régner une sorte «d'hypocrisie en haut lieu. Sivens est le révélateur de la crise profonde que traversent nos institutions politiques».

ségolène royal admet une « erreur d'appréciation » Il y a eu «une erreur d'appréciation» dans la décision de construire le barrage de Sivens (Tarn) et «un tel ouvrage ne serait plus possible », a estimé hier la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal. Interrogée sur un éventuel arrêt du projet, elle dit ne pas vouloir «se substituer» aux élus locaux, qui sont maîtres d'ouvrage. Elle les recevra mardi pour «trouver des solutions».

A Suivre...
La Presse en Revue